

Direction Régionale d'Exploitation de Valence
Service Ressources Humaines

Echangeur de Valence Nord
BP 325, F-26503 BOURG LES VALENCE Cedex
téléphone 04 75 75 20 00 - télécopie 04 75 75 20 06

Mme Sandrine BONNETON
DSR CFDT

Valence, le 15 janvier 2009

Objet : Réponse à votre courrier du 29 Décembre 2008 « Dimensionnement du PC Cap de Valence ».

Madame,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre courrier cité en objet et des interrogations qui sont posées.

Le dimensionnement des effectifs, sujet régulièrement évoqué lors des dernières réunions avec les partenaires sociaux, est un élément d'organisation permettant d'atteindre les objectifs de l'accord relatif à la filière Télécom, à savoir : améliorer le niveau de service attendu par nos clients et l'état concédant tout en développant les compétences de nos salariés.

Le dimensionnement voulu du PC Cap de Valence et affiché de manière transparente est de 18 RST dans une configuration sans activité temps réel en District. Je tiens ainsi à rappeler que nous disposons de 2 OSD en activité temps réel sur le District de Montélimar.

Néanmoins, le recrutement des 2 postes de RST pour l'instant non pourvus est bien sûr engagé mais engendre des mobilités fonctionnelles qui génèrent des besoins dans d'autres filières dans lesquelles nous devons maîtriser l'effectif.

En effet, la constitution de notre PC Cap nécessite un redéploiement des forces vives de l'entreprise toujours dans le respect du pacte social « ni licenciement, ni mutation forcée ».

Grâce, entre autre, à la Convention d'entreprise n°79 relative à la GPEC permettant l'évolution professionnelle et le développement des compétences, cette difficulté temporaire sera prochainement résolue.

Aussi, s'il en était besoin, je réaffirme par cet écrit que nos différents engagements seront tenus, idéalement avant l'été 2009.

Au niveau de notre besoin de salariés dits « polyvalents », j'ai demandé qu'une nouvelle communication vers nos salariés soit faite sur ce sujet. Il est certain que nous sommes intéressés par toutes candidatures quelle que soit la filière d'origine du salarié.

La mise en œuvre des PC Cap étant un enjeu primordial, soyez sûr que je reviendrai sur ce sujet lors des prochaines réunions du comité d'établissement notamment.

Veuillez agréer, Madame la Déléguée, mes salutations distinguées.